

ATELIER DU FUTUR « ENFANTS ET JEUNES » – AFCB04

FICHE PROBLEMATIQUE

1 PROBLEMATIQUE GENERALE

Les enfants et les jeunes sont les représentants de la génération future et l'avenir de nos sociétés. Avec raison et dès maintenant, ils expriment des attentes. Répondre équitablement à des besoins actuels est donc essentiel. Leur proposer les bonnes clés, les outils éducatifs nécessaires pour que leur avenir ne soit pas compromis, l'est également. Ces enjeux interpellent chacun d'entre nous. Les notions d'*équité sociale* et de *solidarité* au sens large sont ici centrales, celles d'*éducation*, de *respect* et de *responsabilité* leur sont intimement liées. Les enfants et les jeunes font, avec les adultes, l'apprentissage d'un 21ème siècle à construire.

Nous venons d'entrer dans la *Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)*¹ dont « l'objectif est d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs - du primaire à l'université - mais aussi dans l'éducation des adultes et dans l'éducation non formelle [...] ». Cette impulsion internationale relayée notamment par des programmes nationaux ou cantonaux doit être relayée et valorisée à l'échelle locale. Ces éléments vont dans un même sens : agir concrètement !

A l'échelle locale, la commune de Chêne-Bourg a pris cette direction. En mettant une démarche participative au cœur de l'Agenda 21 local, les autorités communales sont soucieuses d'améliorer en toute transparence les questions relatives à différents domaines. Réunis à 11 reprises durant l'année 2006, les membres de l'Atelier du futur « Enfants et jeunes » relèvent le défi.

2 MANDAT

Suite aux conclusions du Bilan économique et social de Chêne-Bourg (2003-2004)², du travail du Comité de pilotage et des résultats du 1^{er} Forum "Chêne-Bourg demain" des 22 et 23 avril 2005, des problématiques jugées prioritaires à Chêne-Bourg dans le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse ont été identifiées. Elles ont été ensuite approuvées par la Commission municipale « aménagement et environnement ».

¹La résolution a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en séance plénière le 20 septembre 2002. Ce document est à télécharger à l'adresse <http://www.unesco.ch/pdf/undecennie.pdf>

Pour plus d'informations, voir les pages de la Commission suisse pour l'Unesco (http://www.unesco.ch/work-f/bildung_weltdekade.htm) qui est chargée de piloter et de coordonner cette Décennie au niveau helvétique.

² Bilan réalisé par ECO21, LANCI-MONTANT Françoise et NOVEMBER Andràs – mars 2004

Les problématiques (et les domaines dans lesquels elles s'insèrent) sont les suivantes:

- **Soutien des jeunes en difficulté scolaire** (domaine : Education et formation)
- **Jeunes** (domaine : Exclusion – pauvreté – isolement)
- **Ecoles** (primaires, cycle d'orientation) (domaine : Vie associative et vie sociale (socialisation des individus))
- **Education civique** (domaine : Education et formation)
- **Mode de consommation durable ; communication en collaboration avec les écoles** (domaine : Information, sensibilisation et « conscientisation » au développement durable des habitants de Chêne-Bourg ainsi que des personnes travaillant sur la commune).

C'est à partir de cette base de réflexion que les discussions au sein de l'Atelier du futur se sont engagées et, au fil des séances, les objectifs affinés : quatre thématiques ont pu être dégagées (voir les « objectifs visés » au point 4). Afin d'évaluer au mieux la pertinence des actions à envisager, nous avons commencé par faire un état des lieux de l'existant.

3 SITUATION A CHENE-BOURG

A Chêne-Bourg, un grand nombre d'acteurs, de structures et d'organismes en place visent à répondre aux besoins des enfants et des jeunes. Des domaines aussi différents que les activités de sports et de loisirs, l'éducation, l'orientation ainsi que la formation scolaire et professionnelle, l'emploi, le soutien des enfants et des jeunes en difficulté (etc.) sont concernés. Souvent, leur gestion ne dépend pas uniquement de l'échelon communal (plusieurs impliquent Chêne-Bourg, mais se gèrent au niveau des Trois-Chêne et/ou du canton et vice-versa). Nous saisissons l'ampleur du champ qui s'ouvre à nous et la difficulté d'être exhaustif pour le présenter.

Quelques chiffres

La commune de Chêne-Bourg³ compte 1841 jeunes (0 -19 ans) sur son territoire, soit 23,6 % de la population résidente (7808 habitants). Ce pourcentage est légèrement plus élevé que la moyenne cantonale qui est de 21,9%. La population est également en pleine croissance : + 19,6% depuis 1992 (moyenne cantonale : +9,2%). On dénombre un total de 1425 élèves et apprentis domiciliés sur la commune. Ils se répartissent de la manière suivante⁴ :

- 1328 fréquentent l'enseignement public (93,2%) dont:
 - 692 sont à l'école enfantine et primaire (48%)
 - 251 au cycle d'orientation (17,6%)
 - 385 au niveau secondaire II et tertiaire⁵ (27%)
- 97 suivent un enseignement privé (6,8%)

Actuellement, 740 élèves fréquentent les 4 écoles primaires (*De Haller, Place Favre, Petit-Senn et Floraire*) sises sur la commune. Une légère augmentation d'effectif est à remarquer : il y avait 709 élèves en 2003-2004 et 730 en 2004-2005⁶. La commune n'a actuellement ni Collège, ni Cycle d'orientation à gérer sur son territoire. Cette situation changera dès la rentrée 2007 au moment où le CO de la Seymaz accueillera à l'avenue A.-M. Mirany 700 nouveaux élèves.

³ Chiffres pour décembre 2005. Source : Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

<http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/communes/commune.asp?choix=population&commune=commune13>

⁴ Chiffres pour décembre 2004. Source : Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

⁵ La formation de niveau secondaire II comprend l'enseignement général et professionnel (Collège de Genève, Ecole de culture générale, Ecole de commerce, etc.), l'enseignement professionnel à plein temps (apprentis) et en emploi (apprentis). La formation de niveau tertiaire (sauf l'Université) comprend les Hautes écoles spécialisées (HES) et les écoles professionnelles supérieures (Conservatoire de musique, Ecoles d'infirmières, Institut d'études sociales, Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance, Institut Jaques Dalcroze).

⁶ Chiffres transmis par le Secrétariat des inspecteurs de la circonscription de Thônex.



3.1 Lieux d'accueil et activités proposées

Activités et sociétés sportives

Le Centre Sportif Sous-Moulin⁷ (groupement intercommunal) permet la pratique régulière d'environ 15 sports différents. L'offre en infrastructures et activités apparaît adaptée au contexte dans lequel elle s'insère: la plus grande partie de la demande est satisfaite, nous confie Corinne Ramel (secrétariat). Seuls quelques sports particuliers de combats ainsi que l'athlétisme (difficulté à trouver des entraîneurs) n'y répondent pas. Inaugurée en janvier 2001 au sein du complexe du CSSM, une patinoire ouverte au grand public fait également le plaisir des écoliers de la commune. Ils y viennent régulièrement et gratuitement avec leur classe durant les périodes scolaires. D'autres sociétés sportives complètent celles présentes au CSSM et sont en mesure d'accueillir des enfants et des jeunes : notons (sans être exhaustif) la présence du Club Montagnard, du Cyclo-tourisme chênôis, de cours de natation, de gymnastique aquatique, de danse. Le Bowling de Thônex (très fréquenté) est à proximité. Enfin, un projet de skate-parc est à l'étude. Par ailleurs, la salle de gymnastique de l'école Petit-Senn a été ouverte 1 soir par semaine durant l'hiver aux jeunes : sans les contraintes liées à l'inscription dans un club, environ 50 d'entre eux ont pu s'y défouler ! En accord avec la mairie, cette action est suivie par les travailleurs sociaux hors murs.

Loisirs et culture

Au niveau des Trois-Chêne, il existe un Centre de Loisirs par commune dont les périodes d'ouverture et les horaires de chacun semblent bien se compléter. Cette richesse est à souligner. A Chêne-Bourg, sans entrer dans les détails de toutes les activités proposées, on relève une importante fréquentation générale du Centre, qu'ils s'agissent des enfants (6-12 ans) ou des adolescents. La demande est toutefois croissante pour l'encadrement « jeunes » : afin de répondre à cette dernière, depuis septembre 2006, le Centre ouvre le samedi après-midi. L'objectif est de proposer un accueil libre et d'orienter davantage les activités vers l'extérieur (sortir du cadre strict des murs). En été et pour les activités à la journée, il reste une difficulté à satisfaire la demande pour les deux premières semaines de juillet. Par ailleurs, de nombreuses structures plus modestes proposent également des activités culturelles et de loisirs. Relevons entre autres (dans le désordre), la présence de la *Ludothèque des Diablotins*, *Théâtreochamp* (Théâtre d'enfants, adolescents et jeunes adultes), *Théâtre-Cirque*, *Ecole de cirque de Genève* (cours pour enfants et adultes ; stages organisés à Pâques et en été ; formation professionnelle), des groupes de scouts, ainsi que de nombreux cours d'activités créatrices et de musique destinées aux enfants et adolescents.

Espaces publics, places de jeux et parcs

Des efforts manifestes sont faits par la commune de Chêne-Bourg en ce qui concerne la qualité et l'entretien des espaces publics et des parcs. La Place Favre, récemment transformée (2005), offre un espace central d'une superficie importante et appropriée pour diverses activités et jeux de plein air. Le Parc Floraire permet de se rafraîchir durant l'été et de profiter d'un beau coin de nature (même si la présence des enfants ne fait pas ici l'unanimité...).

Un manque de cheminements piétons reliant ces espaces de jeux entre eux, ainsi qu'une difficulté de se déplacer facilement en vélo avec des enfants sont toutefois relevés.

La mise en *zone de rencontre* (rue R.A. Floquet et rue Peillonex notamment) est un premier pas pour encourager une mobilité douce et contribue à une meilleure cohabitation des usagers dans l'espace public. Au centre de la commune, les enfants et leurs parents trouvent ainsi un lieu supplémentaire dans lequel les promenades et les rencontres se voient potentiellement améliorées.

⁷ Source et plus d'informations : <http://cssm.ch>

3.2 Soutien et insertion

Le travail social hors murs

Complétant utilement la mission des Centres de loisirs, un des objectifs du travail social hors murs (TSHM) est l'établissement d'un lien privilégié avec des jeunes souvent « hors circuits ». En étant « là où ils sont » une communication et une confiance réciproque peuvent s'établir.

Jusqu'en 2004, il n'y avait qu'un travailleur social hors murs (TSHM) actif sur les Trois-Chêne. Depuis environ un an et demi, ils sont deux, Nicolas Roulin et Patrick Vadorin, et à compter du 22 mai 2006 Sandrine Queiroga est venue compléter l'équipe. Ce renforcement d'effectif colle à une réalité territoriale : sans avoir d'analyse statistique à l'appui, Nicolas Roulin estime que les TSHM rencontraient environ 10% de jeunes (ayant des difficultés) il y a dix ans. Aujourd'hui, un contact régulier s'établit avec environ 20% d'entre eux sur les Trois-Chêne. Deux enjeux majeurs actuels⁸ sont soulevés:

- banalisation et consommation précoce de drogues (cannabis en particulier)
- angoisse des jeunes par rapport à leurs perspectives d'avenir (scolaire et professionnelle). Actuellement, une trentaine de jeunes sont en rupture totale à l'échelle des Trois-Chêne.

Violence

Sur le territoire communal de Chêne-Bourg, les événements graves restent fort heureusement isolés. Cette « note positive » ne signifie en aucun cas que cet état relativement calme restera tel qu'il est et qu'il n'y a rien à faire pour l'améliorer! Une société privée de sécurité a dû être engagée pour surveiller de nuit (notamment) les préaux d'écoles, nous confie Madame Béatrice Dupont Carrilho, Conseillère administrative. Selon Nicolas Roulin (TSHM), se dire bonjour ou bonsoir (à priori anodin) est une prise en considération du jeune qui a déjà toute son importance! Il faut à tout prix éviter qu'une peur des jeunes ne s'installe, de surcroît sur des bases non fondées ! Toutefois, dans certaines situations, il est clairement préférable de ne pas intervenir. Laissons aux professionnels le soin de le faire.

Insertion et emploi des jeunes

Il s'agit d'un enjeu de société. La situation socio-économique actuelle tend à stigmatiser toutes les populations les plus défavorisées. Avant même d'obtenir une première place d'apprentissage, certains jeunes seraient-ils déjà frappés « d'inemployabilité »? Pour lutter contre la précarité de l'emploi, *qui est aussi une précarité des rêves et des projets*, d'importants moyens et de nombreux partenariats et niveaux de compétence sont à mobiliser.

Donnons deux exemples :

- deux emplois/stages pour jeunes dès 16 ans sont proposés par la commune (au Service des parcs et promenades durant la période estivale). Ces places sont très convoitées : au mois de janvier déjà, une liste d'attente existe! Par ailleurs, durant l'année 2005, les autorités communales ont engagé 11 jeunes stagiaires pour diverses activités.
- Suivies par les TSHM, l'affichage par les jeunes (en vue des spectacles et activités des Mairies, Centres de loisirs et théâtres en particulier) s'est organisé petit à petit et est « presque devenu une petite entreprise » !

Au sein de la commune, un potentiel de jeunes à la recherche d'une activité rémunérée, ponctuelle et/ou sur un terme plus long, est bel et bien présent ! Par ailleurs, une grande difficulté à trouver des places d'apprentissage est constatée.

Souvent en relation avec les services cantonaux, les acteurs suivants sont directement interpellés : *Action Trois-Chêne pour l'emploi / l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) – (Antenne des Trois-Chêne) / les établissements*

⁸ Ces enjeux dépassent largement les frontières de Chêne-Bourg...

scolaires (conseillers/ères d'orientation) / les TSHM / les employeurs (apprentissage, emploi) / les autorités communales / etc.

Par ailleurs, les TSHM sont en réflexion par rapport à l'éventuelle réalisation d'une structure « job-insertion » concernant la région des Trois-Chêne voire Arve-lac. Ce projet impliquerait le canton et se situe pour le moment au niveau du constat de la nécessité d'une telle structure sur cette région. *Il s'agit, dans toute la mesure du possible, de maintenir le jeune en lien avec la vie active, qu'il reste inséré dans son environnement social.*

On relève que de pareilles structures ont récemment émergé sur Genève récemment : « TRANSIT » (1994) à Meyrin, « ESCALES Job infos services » (2003) regroupant les communes de Lancy, Bernex et Plan-les-Ouates, « Arcade Emploi Jeunes » (2003) à Vernier et la « Boîte à Boulots » (2003) association soutenue notamment par la Ville de Genève.

Soutien scolaire

De manière générale, les enseignants des écoles de la commune constatent un réel besoin de soutien scolaire. Des études surveillées ont été mises en place (aux écoles de De Haller et du Petit-Senn, notamment) et répondent en partie à cette demande.

En dehors du cadre strictement scolaire, des structures et associations permettent également d'épauler des enfants. Malgré qu'il soit possible d'obtenir sur dossier des subsides (c'est le cas notamment à l'ARA - Association de Répétitoires Ajeta) cette aide scolaire représente un coût financier non négligeable pour certaines familles. Promouvoir l'aide aux devoirs sous une forme différente (renforcer son attractivité et/ou travailler en relation avec des personnes âgées) est peut-être à envisager. Un soutien pour des enfants de familles aux revenus modestes et/ou non francophones est dans tout les cas prioritaire.

Proche de ces préoccupations et travaillant en collaboration étroite avec les écoles, l'Association des parents d'élèves de Chêne-Bourg souhaite instaurer des ateliers de lecture. Des réunions ont eu lieu à ce sujet, mais le projet reste encore à monter.

3.3 Appréciations des habitants

Les points de vues suivants sont extraits du « Bilan économique et social de Chêne-Bourg 2003-2004 » d'une part, et du compte rendu du Forum « Chêne - Bourg demain » des 22 et 23 avril 2005⁹, d'autre part. Lors de ce forum public, à la question « quels sont les satisfactions et les regrets des citoyens de Chêne-Bourg ? », voici les réponses apportées par les habitants concernant directement les enfants et jeunes (marquées ci-dessous par *).

A maintenir...

- nombreuses animations culturelles (Centre de loisirs et Point favre)*
- l'offre en activités sportives du Centre Sportif Sous-Moulin*
- installations scolaires très satisfaisantes (plusieurs écoles / bientôt cycle)*
- bonne ambiance dans les écoles*
- bon fonctionnement des services en général (crèches, centre sportif, centre de loisirs, activités culturelles)*
- commune jeune avec beaucoup d'enfants

A améliorer...

- l'importance de fournir un travail aux jeunes, en particulier pour ceux en situation de précarité économique et/ou psychologique !
- manque d'implication de la jeunesse dans la vie de la commune*
- mis à part le centre sportif et le centre de loisirs, il manque un lieu adapté pour les jeunes pour développer leurs loisirs (skate parc, local pour la musique, pour l'expression graphique, etc.)

⁹ Ce document est téléchargeable à l'adresse <http://www.chene-bourg.ch/images/pict/13094.pdf>

- la disparition du goulet a marqué la disparition d'un lieu de culture alternative
- parc Floraire utilisé comme terrain de football*
- manque un Jardin Robinson*

Propositions formulées par les habitants lors de l'enquête exploratoire du bilan économique et social :

- « Créer un espace collectif qui pourrait être géré par les parents avec intervention ponctuelle d'un travailleur social. Les parents agiraient comme garde-fou et ils en auraient la responsabilité. Il ne faut pas créer un lieu figé car la demande des jeunes évolue très rapidement ».
- « Fournir des activités aux jeunes sous forme de travail dans les espaces verts par exemple. Il est important de fournir un travail aux jeunes en situation de précarité économique ou psychologique ».
- « Réaliser un « Jardin Robinson » dans la commune pour faciliter le contact des enfants (6-12 ans) avec la nature et les animaux, pour occuper intelligemment les enfants qui manquent d'occupations pendant les périodes de vacances scolaires, pour les éduquer par rapport à l'environnement. [...] ».

4 LES 4 OBJECTIFS VISES PAR LES MEMBRES DE L'ATELIER

En regard des préoccupations des habitants et de l'état des lieux, ce qui est toujours souligné est la qualité des infrastructures de sports, de loisirs et de culture : le Centre sportif Sous-Moulin et le Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg sont en particulier très appréciés. A contrario, les habitants expriment des regrets en ce qui concerne les activités que l'on pourrait qualifier de moins formelles, celles qui sortent du cadre et des murs des institutions : skate parc, local autogéré, culture alternative, etc.

Les membres de l'Atelier du futur expriment des inquiétudes particulières envers les jeunes : l'échec scolaire et la difficulté à entrer dans le monde du travail, en somme, l'insertion, est au cœur des préoccupations. En ce qui concerne les enfants, ce sont les aspects relatifs à l'éducation, aux causes et conséquences d'une « démission parentale » (responsabilité et responsabilisation) qui retiennent l'attention. Aussi, la question du consumérisme ambiant (société de consommation) et des impacts de ces « valeurs » sur les enfants est centrale. Durant les séances du premier trimestre 2006, quatre axes de travail prioritaires (dont les frontières sont très perméables car les problématiques se rejoignent) ont été définis. Ils répondent à des objectifs d'amélioration qui concernent des enjeux importants. De toute évidence, les membres de l'Atelier privilégient la complexité. Voici ce qu'il en ressort.

I. Jeunes / emploi / insertion

Objectif 1 : *Renforcer l'insertion des jeunes en facilitant l'accession à différents types d'emploi (petit boulot, apprentissage, emploi).*

Le désœuvrement d'un certain nombre de jeunes est jugé inquiétant. Durant les périodes de vacances (au Plateau de Bel-air notamment) des jeunes « traînent », ils semblent sans activités, ni emplois. Un autre exemple concret est donné : lors d'un renvoi du système scolaire (une semaine de renvoi au Cycle par exemple), l'adolescent n'a pas toujours un lieu où se trouver. Lorsque cela le laisse dans l'errance et l'inactivité, cette punition peut poser un problème !

En toute humilité (conscient que le contexte économique général est difficile à changer à notre niveau) que pourrait-on envisager quand même pour les jeunes de la commune?

Les membres de l'Atelier du futur abordent la question de l'emploi comme une nécessité financière, mais aussi et surtout comme une activité de responsabilisation, de prise en main et parfois d'insertion du jeune. Dans cette perspective, il s'agit d'être inventif et d'encourager de nouvelles formes d'emplois : des boulots parfois « plus souples » voir ponctuels, incluant des partages de compétences et favorisant les liens intergénérationnels. Mettre en relation l'ensemble des acteurs et professionnels concernés par le sujet est un impératif.

Une aide aux devoirs (à considérer comme un petit job) directement apportée par des ados (ou pré-ados) aux enfants de l'école primaire est un exemple d'action qui pourrait s'organiser. La création d'un réseau de parents (et de bénévoles) pour soutenir cette démarche est évoquée.

II. Education à la citoyenneté / responsabilisation

Objectif 2 : *Faire davantage confiance aux jeunes grâce à la création d'activités qui conjuguent l'occupationnel et l'éducationnel.*

La question du désœuvrement, de l'exclusion (et de l'incivilité qui en découle parfois) semble pouvoir se résoudre en donnant aux jeunes (en dehors de leur travail ou de l'école) la possibilité de s'organiser autour d'une activité et d'en être responsable. En ce qui concerne l'Atelier, il s'agit de réfléchir à des actions qui répondent simultanément à ces deux questions :

- Comment faire confiance aux jeunes ?
- Comment conjuguer l'occupationnel et l'éducationnel ?

A titre d'exemple, un travail de fond suivi par les TSHM sur un changement d'*a priori* dans le quartier du Curé-Desclouds (Thônex) a été réalisé : l'établissement d'un lien entre l'Association d'habitants, la mairie et les jeunes s'est progressivement réalisé. Ce rapprochement entre les différents partenaires d'un même espace a débouché sur des actions concrètes : participation bénévole d'une vingtaine de jeunes à l'organisation de la fête de quartier, environ 30 jeunes sont engagés à la Fête des Promotions par les autorités communales pour la gestion des déchets. Par ailleurs, un « tournoi de Foot intergénérationnel » est organisé le 24 juin 2006 par les jeunes eux-mêmes!

L'existence de jeunes servant de médiateurs pour gérer des conflits au Cycle de Sécheron en ville de Genève et l'existence de médiation par des « grands frères » dans le quartier du Curé-Desclouds sont évoqués. Ces formes « d'auto-gestion » de l'incivilité retiennent aussi l'attention.

En dehors du cadre purement scolaire, les parents sont les premiers concernés par l'éducation de leurs enfants : « être démuni face à des ados de 14-16 ans est une chose mais l'être déjà face à des enfants de 8-9 ans en est une autre »...On constate que certains parents semblent en effet lâcher prise et des efforts pourraient également être fournis pour les aider !

III. Activités / loisirs

Objectif 3 : *Faire en sorte que l'offre en activités de loisirs ainsi que l'information y relative soient suffisantes et appropriées pour les enfants et les jeunes de la commune*

Des enfants se retrouvent seuls entre 12 et 14h ou sont trop facilement « parqués » devant un écran de télévision. L'inquiétude porte également sur des jeunes qui restent dehors à des heures jugées tardives (à l'école Petit-Senn notamment). Face à ce constat, les questions suivantes sont posées :



- L'offre en activités (types, financement, etc.) est-elle adaptée à la demande ? N'existe-t-il pas des périodes durant l'année (ou horaire la journée) pendant lesquelles une demande réelle n'est pas satisfaite ?
- L'information sur l'ensemble des activités proposées est-elle suffisante ?

Une partie des réponses à ces préoccupations a déjà été trouvée. Il semble que la question du désœuvrement n'est pas due à une offre insuffisante en activités de loisirs, mais plutôt à un certain découragement ou une absence de motivation.

Proposer des activités ludiques « intergénérationnelles » peut être une piste à creuser. Il est également proposé que les Centres de loisirs réfléchissent aux informations qu'ils diffusent : par exemple au sein du journal « Le Chênois », la rubrique d'informations régulières pourrait prendre une forme nouvelle et la communication être axée davantage sur des événements et activités d'actualité.

IV. Enfants / mode de consommation / sensibilisation aux principes du développement durable

Objectif 4 : Lutter contre les méfaits du consumérisme ambiant en sensibilisant et aidant les enfants à devenir des acteurs responsables.

La question du rapport à la société de consommation et des valeurs qui lui sont propres (rapport à l'argent et à l'endettement notamment) est soulevée. Dans ce contexte, comment aider l'enfant à devenir un « acteur responsable » et pas seulement un « consommateur » manipulé par la publicité?

L'implication de l'enfant dans des actions concrètes est une piste intéressante en matière de responsabilisation, de prise de conscience et d'éventuels changements de comportements.

Un certain nombre d'éléments existants vont déjà dans ce sens :

- l'école de Petit-Senn est engagée dans un projet « citoyenneté ». Dès le plus jeune âge, l'importance des rapports à l'autrui est soulignée.
- conjointement, les écoles du Petit-Senn et de De Haller sensibilisent les enfants à leur environnement proche en abordant le thème de la mobilité (en lien avec le projet CEVA).
- les actions de sensibilisation peuvent être très simples et peu coûteuses: l'opération « Pomme »¹⁰ en est un bon exemple !

Vivre la démarche : on souligne que la mise en place d'un Agenda 21 d'établissement scolaire¹¹ pourrait permettre à l'enfant d'aborder l'ensemble de ces problématiques (sociales, environnementales voire économiques) dans une perspective de développement durable. De manière structurée, intégrée et transversale, ceci ferait sans doute de l'éducation un facteur de changement et de prise de conscience qui gagnerait en cohérence et efficacité.

¹⁰ Il s'agit d'une distribution de pommes pour la récréation des enfants des écoles genevoises (action réalisée par les communes une fois par an). Deux principaux objectifs sont visés : insister sur l'importance d'une alimentation saine et promouvoir la consommation de produit du terroir.

¹¹ Des informations sur les projets d'Agendas 21 d'établissements scolaires en cours à Genève et en Suisse sont notamment disponibles, respectivement aux adresses : <http://p7app.geneve.ch:8007/agenda21-dip/>, <http://www.educ-envir.ch/agendascolaire/>



5 SUGGESTIONS D' ACTIONS

Face aux quatre grands objectifs de l'Atelier du futur, les membres ont émis douze suggestions d'actions. Au mois de mai 2006, un exercice de hiérarchisation a permis d'attribuer, à chacune de ces dernières, des notes d'importance et de faisabilité (de 1 à 3). Etant donné un excellent taux de participation (18 questionnaires remplis) les résultats peuvent être considérés comme représentatifs des préoccupations du groupe. Alors qu'elles étaient centrales lors des discussions préalables, certaines suggestions ont pourtant obtenu un total et un rang relativement faible (l'inverse est vrai aussi).

En outre, inscrire 12 actions à l'Agenda 21 est certainement excessif. Il a fallu se poser la question suivante : doit-on rendre prioritaire une action par l'unique fait qu'elle soit facilement réalisable ou plutôt, doit-on privilégier son importance au risque de se confronter à davantage de complexité?

Ambitieux, les membres de l'Atelier du Futur préfèrent s'attaquer à des suggestions « ardues » malgré qu'elles soient jugées (à ce stade...) complexes.

Un accord pour développer les 5 suggestions (ci-dessous surlignée) en « fiches-actions » est trouvé.

I. Jeunes / emploi / insertion

- 1 **Encourager la gestion d'un « espace Internet »** (ou d'une borne) par des jeunes : les jeunes pourraient faire part de leurs connaissances et expériences en informatique à des personnes de tous âges désireuses de se former.
- 2 **Promouvoir les petits jobs** (parfois déjà existants), structurer la collaboration avec les offrants:
 - jardinage pour particuliers (petits entretiens dans des villas...),
 - peinture, bricolage, ateliers de menuiserie
 - garde et promenade d'animaux domestiques
 - garde de parcs et piscines
 - aide aux personnes âgées
 - baby-sitting (des exemples d'expériences originales de groupes de jeunes à Lancy et Onex sont donnés : de manière organisée, ils vont plus loin que la seule garde et proposent entre autres une « prise en charge » d'anniversaires)
 - aide aux devoirs
 - lire ensemble (+ goûter ensemble)
 - accentuer la collaboration avec les grands employeurs potentiels de la commune : Migros, Poste, Coop, etc.
- 3 **Instaurer un espace « emploi jeune » dans le journal « le Chênois »** (ou sur une plateforme Internet) servant de relais entre les jeunes cherchant un petit job pour l'été (ou un stage), les entreprises et les particuliers.
- 4 **Créer un réseau de parents (et de bénévoles)** pour soutenir l'aide aux devoirs directement apportée par des ados (ou pré-ados) aux enfants de l'école primaire. Une attention particulière pour les enfants non francophones est à prévoir.



II. Education à la citoyenneté / responsabilisation

- 5 **Favoriser la médiation par les « grands frères »**, aider cette forme « d'autogestion de l'incivilité ».
- 6 **Aider à la création de nouvelles structures et activités favorisant l'autogestion ou la gestion accompagnée**, permettre à ceux qui le souhaitent de s'investir dans une mission : gestion d'un skate parc, d'un atelier de réparation (type *Atelier Boguet* mais pour les vélos !), organisation et « prise en charge » d'anniversaires dans un local autogéré, etc.
- 7 **Informers et responsabiliser les parents en matière d'éducation**: mettre en place des soirées à thèmes dans un bistrot du quartier.
- 8 **Lancer une campagne « se dire BONJOUR »** dont l'objectif est d'éviter que l'écart intergénérationnel ne se creuse davantage et qu'une « peur de la jeunesse », d'ailleurs souvent infondée, ne s'installe.

III. Activités / loisirs

- 9 **Améliorer l'information** relative aux activités (culturelles, sportives, etc.) ainsi qu'aux associations existantes destinées aux enfants et jeunes de la commune. Un lieu d'affichage qui centralise les infos et/ou une plateforme Internet peut être envisagée.
- 10 **Favoriser les activités encadrées**, en particulier durant l'été (camps d'été, journées à thèmes)

IV. Enfants / mode de consommation / sensibilisation aux principes du développement durable

- 11 **Faire participer les enfants au tri des déchets** de manière ludique (et non sous la forme d'une punition ou d'une contrainte !)
- 12 **Appuyer davantage les actions de sensibilisation à l'environnement** : l'opération « Pomme » (très peu coûteuse...) est un bon exemple qui va à l'encontre du consumérisme ambiant.

Autres...

- Résoudre le problème de tags et de dégradation de matériel.
- Procéder à un réaménagement du parc de l'ancienne mairie ainsi qu'à celui de l'avenue Grison (notamment par une mise en zone piétonne devant le Point favre).
- Comblers un manque d'animation dans les lieux publics en plein air.
- Promouvoir davantage le développement de l'enfant autour du jeu.

6 FICHES – ACTIONS

Elaborées au cours du deuxième semestre 2006 et faisant suite à un approfondissement des suggestions précédemment citées, 4 fiches-actions sont proposées par l'Atelier du futur « Enfants et jeunes ». Elles portent les titres suivants :

- **Fiche – action EJ1 :**
« Faciliter l'accès des jeunes de 15 à 25 ans à différents types d'emplois (petit-boulot, apprentissage, emploi) en renforçant les prestations de la permanence intercommunale *Action Trois Chêne pour l'Emploi* »
- **Fiche – action EJ2 :**
« Mettre en place une structure d'*appuis extra-scolaires* destinés aux enfants des écoles primaires sises sur la commune de Chêne-Bourg »
- **Fiche – action EJ3 :**
« Personnaliser l'adhésion de Chêne-Bourg à l'association *Le respect, ça change la vie*. Faire activement participer les enfants et les jeunes de la commune à cette campagne »
- **Fiche – action EJ4 :**
« Organiser des activités ludiques encourageant la participation, toutes générations confondues, des habitants de Chêne-Bourg »

7 RESSOURCES WEB PAR THEMATIQUES (non exhaustif)

I. Jeunes / emploi / insertion

- AJETA, Association d'Aides aux Jeunes, Etudiants, Travailleurs et Apprentis : <http://www.ajeta.ch> ; répertoires ARA : <http://www.ararep.ch/>
- Arcade Emploi Jeunes, Vernier : <http://www.vernier.ch/index.cfm?id=488>
- ASSOCIATION TRANSIT MEYRIN : <http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/cache/bypass/associations?associationId=1393>
- ESCALES Job infos services : http://www.plan-les-ouates.ch/plo/social/structures_jeu.asp
- La Boîte à Boulots (BAB), sur le site de la Délégation à la Jeunesse, Ville de Genève : <http://www.dej.ch/baboulot.php>
- Le travail social hors mur, FASE : <http://www.fase-web.ch/site/tshm/index.htm>

II. Education à la citoyenneté / responsabilisation

- Association Le Respect, ça change la vie : <http://www.lerespect.ch/>
- Campagne genevoise *l'Education donne de la force*, sur le site de la Commission cantonale de la famille, Département de l'action sociale et de la santé, Genève : <http://www.familles-ge.ch/situations/situation1002.php>
- L'école des Parents, Genève : <http://www.ep-ge.ch/>



III. Activités / loisirs

- *Association Genève–Loisirs* : <http://www.geneve-loisirs.ch/site/accueil/accueil.php>
- Centre de Loisirs de Chêne-Bourg : <http://www.fase-web.ch/~clchenebourg/>
- *Centre Sportif Sous-Moulin* : <http://cssm.ch/>
- Commune de Chêne-Bourg, rubrique *Sociétés locales* : <http://www.chene-bourg.ch/default.asp?31D363E6261333D36E>
- Service des loisirs de la jeunesse, Etat de Genève: <http://www.geneve.ch/slj/>
- *Villa YoYo* : <http://www.villayoyo.ch/fr/index-fr.html>

IV. Enfants / mode de consommation / sensibilisation aux principes du développement durable

- *Commission suisse pour l'Unesco* chargée de piloter et de coordonner la *Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)* : http://www.unesco.ch/work-f/bildung_weltdekade.htm
- *Plate-forme Suisse d'éducation à l'environnement* et *Fondation suisse d'Education pour l'Environnement (FEE)* : <http://www.educ-envir.ch/web/> et <http://www.educ-envir.ch/fee/portrait/index.asp>
- Site cantonal des Agendas 21 scolaires, Genève : <http://p7app.geneve.ch:8007/agenda21-dip/>
- *Programme Education au développement durable* du Comité 21, France, disponible à l'adresse : http://www.comite21.org/agenda21_scolaires/index.htm

Remerciements

Durant l'ensemble de la démarche, outre une documentation distribuée (tirée essentiellement des ressources citées ci-dessus), un certain nombre d'acteurs ont transmis à l'Atelier du futur leurs précieux savoirs et offert une aide essentielle à l'élaboration des fiches-actions. Les membres de l'Atelier du futur et ECO21 tiennent à remercier très chaleureusement pour leur disponibilité et leur professionnalisme les personnes suivantes :

- M. Marc Ciderac, président de l'Association des Parents d'Elèves de Chêne-Bourg.
- Mme Nicole Elliot, inspectrice de l'enseignement primaire.
- Mme Gabrielle Moriello Pagano, collaboratrice d'Action Trois-Chêne pour l'Emploi et assistante sociale au CASS.
- Mme Véronique Pfeiffer Eisenhoffer et M. Christian Febo, collaborateur-trice d'Action Trois-Chêne pour l'Emploi.
- MM. Patrick Vadorin et Nicolas Roulin, travailleurs sociaux hors-murs (TSHM).
- Mmes Lysiane Rogivue et Claudia Tufo, M. Quentin Mathieu, respectivement travailleuse sociale hors murs, secrétaire sociale et président du Comité de *La Boîte à Boulots*.

Les membres de l'Atelier du futur « Enfants et jeunes » :

Coordinateur : Joël Perriraz

Idriss Ait-Bouziad, Florence Albertini, Jean-Luc Boesiger, Claudia Burri, Annie Chavaz, Antoine Courvoisier, Jacqueline Cramer, Vivien Debarge, Saddek Idjed, Catherine Freymond, Kaarina Lorenzini, Mireille Mahrer, Jeanine Mesot, Jacqueline Methenitis, Christiane Nicollin, Catherine Origa, Marie-Anne Pittala, Frédéric Pittala, Monica Poitrinel, Gérard Sermet.

Consultant ECO21: Olivier Walser